

Réunie en séance le 30 novembre 2017, en présence de 116 membres, l'Assemblée bourgeoisiale a pris les décisions suivantes :

1. Elle accepte à l'unanimité **le budget 2018 de la Bourgeoisie.**
2. Elle accepte à l'unanimité la demande d'agrégation bourgeoisiale ordinaire de M. Romain Mügeli - Verbier
3. Elle accepte par 108 voix pour, 2 contre et 6 abstentions l'acquisition de l'immeuble de Clouchèvre pour un montant de CHF 4,95 mios.

Les documents concernant ces décisions sont à disposition au secrétariat communal, pour consultation.

En vertu de l'art. 70 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le délai référendaire échoit 60 jours après la présente publication, soit le 30 janvier 2018.

Fait à Bagnes, le 1er décembre 2017

La Bourgeoisie de Bagnes